

### **SEANCE DU 10 AVRIL 2019**

L'an deux mil dix-neuf et le mercredi dix avril, à vingt heures, les membres du Conseil municipal de la commune de Rigny-Ussé légalement convoqués le 5 avril 2019 se sont réunis salle de la mairie, en séance ordinaire et publique, sous la présidence du Maire, Madame Colette AZÉ.

Présents : Romain AUDEÇON, Colette AZÉ, Michèle BAZIN, Daniel BOTTREAU, Sébastien BOUGEARD, Jean-Jacques GAZAVE, Michel ROLLAND, Denis SALLÉ, Éric TAILLANDIER.

Absents avec pouvoir : Emeline BENETEAU donne pouvoir à Denis SALLÉ, Laetitia DESBOIS donne pouvoir à Romain AUDEÇON, Nicole MARCHESE donne pouvoir à Colette AZÉ.  
Absent excusé : Julien MARIE.

Secrétaire de séance : Romain AUDEÇON.

Le quorum est atteint, Madame le Maire ouvre la séance.

Le procès-verbal de la séance du 20 février 2019 est lu et approuvé à l'unanimité.

### **Délibérations**

Le Conseil municipal, à l'unanimité :

- APPROUVE
  - le compte de gestion assainissement 2018
  - le compte administratif assainissement 2018
  - le compte de gestion principal 2018
  - le compte administratif principal 2018
  - l'affectation du résultat.
- VOTE le budget primitif 2019 par 11 voix pour, 1 abstention
- CHOISIT la durée d'amortissement de la ligne « bâtiments et installations »
- DECIDE de maintenir les taux des taxes locales aux même taux que depuis 2010
- AUTORISE Mme le Maire à demander une subvention au Pays pour l'achat de désherbeurs
- CLASSE la parcelle ZI 55 en chemin rural CR 41 dit Chemin rural des Bruleaux
- VALIDE l'installation d'une chaudière à granulés pour l'école-cantine-mairie
- AUTORISE Mme le Maire à signer le document d'arpentage du CR 25
- ACCEPTE le principe d'installation gratuite d'un panneau lumineux par 9 voix pour, 1 voix contre, 2 abstentions
- SOUHAITE participer au déploiement subventionné de bornes wi-fi sur les sites touristiques
- REPORTE le projet de city-stade à 2020.

### **Informations et questions diverses**

- Mme le Maire demande un volontaire pour participer aux ateliers « plan climat » proposés par la CCTVI.
- La date du prochain conseil est fixée au 07/05/2019.
- M. BOUGEARD donne les lieux et horaires de retrait des bacs roulants de collecte OM.
- M. TAILLANDIER fait part de la parution d'un livret listant les producteurs proposant de la vente directe sur le territoire de la CCTVI.
- M. BOTTREAU rapporte que le quorum n'était pas atteint pour l'assemblée générale de Cavités 37.
- Mme BAZIN s'étonne que les travaux du parking ne soient pas terminés alors qu'ils étaient promis pour le 15 mars. De plus, les travaux ne semblent pas être conformes à ce qui était prévu. Mme le Maire répond qu'elle va faire constater ces malfaçons par l'architecte des bâtiments de France et la préfecture.

L'ordre du jour étant épuisé, Madame le Maire lève la séance à 22h45.

Affiché le 16/04/2019

Transmis au contrôle de légalité le 16/04/2019